

CHARTRE D'IDENTITE VIGILANCE

L'Hôpital de jour Le Val Bleu s'inscrit dans une démarche visant à sécuriser et améliorer la qualité des soins.

La justification de l'identité est une étape nécessaire en vue de l'admission dans l'établissement. Un affichage est réalisé dans les lieux d'accueil précisant la nécessité pour tous de justifier de son identité, patients comme professionnels.

Lors de la pré-admission, est présenté à la secrétaire un document officiel d'identité avec photographie en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou carte de résident). Une photocopie de ce document est jointe au dossier du patient.



Après avoir informé le patient ✓ et avoir recueilli son consentement, la secrétaire réalise une photographie faisant l'objet d'un traitement informatisé pour figurer au dossier du patient.

Lors de l'admission le patient convoqué est attendu par l'équipe pluridisciplinaire. Son identité est confirmée au secrétariat lors de la remise des documents liés à la prise en charge. Le patient indique son identité aux professionnels qui en font la demande, il en va de la sécurité des soins.



Le suivi quotidien du dossier patient par chaque professionnel et les réunions de synthèse hebdomadaires garantissent le parcours de soin et prémunissent contre les pertes de données.